



MEMBRES DE DROIT
(Arrêté du 15 février 2021)

Organismes	Représentant(e)s
ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail)	Matthieu SCHULER
ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé)	France ROUSSELLE
CCSF (Comité consultatif du secteur financier)	Corinne DROMER
CNA (Conseil national de l'alimentation)	Sylvie VAREILLE
CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie)	Christian TARDIVON
INC (Institut national de la consommation)	Philippe LAVAL
SGAE (Secrétariat général des affaires européennes)	Tanguy LARHER